

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FRO011157973

29/05/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Obligations convertibles Europe

Orientation de gestion

Cette SICAV d'obligations convertibles européennes vise un double objectif : rechercher des leaders européens de demain via une sélection de valeurs pertinentes et participer au financement de leurs projets grâce à la convexité des obligations convertibles.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
07/12/2011

Date de lancement de la part
08/12/2011

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIMCDA FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,10%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,95%

Indice de référence
Refinitiv Europe Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR)



▶ Actif net du fonds	191,68 M€	
▶ Actif net de la part	110,27 M€	
▶ Valeur liquidative	94,83 €	
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	Fonds	Indice
	3,80%	2,47%



▶ Gérants



Nancy Scribot
Blanchet



Olivier Ravey

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 3 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

▶	Notation ESG⁽³⁾	Fonds	Univers
		6,45	6,15
	▶ Couverture note ESG	91,87%	92,17%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FRO011157973

29/05/2026



Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 28/05/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	11,17	7,24	3,94
1 mois	3,80	2,47	1,33
3 mois	3,87	1,36	2,51
6 mois	11,74	7,38	4,36
1 an	17,80	8,97	8,83
2 ans	23,85	16,13	7,72
3 ans	34,78	25,91	8,88
5 ans	21,09	6,97	14,12
8 ans	25,76	17,02	8,74
10 ans	38,31	17,99	20,31

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	3,69	5,62	-9,44	7,89	4,91	2,56	-14,93	8,47	4,71	11,19
Indice	-1,34	-0,03	-5,48	6,04	8,11	-1,76	-15,00	5,37	6,16	7,19
Relatif	5,03	5,65	-3,96	1,85	-3,20	4,33	0,07	3,11	-1,45	4,00

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-4,50	-3,25	-0,37	-2,01	-1,35	-6,53	5,56	-1,86	-5,32	2,14	3,30	-1,18
2023	3,60	-0,40	0,43	0,33	0,18	1,46	1,47	-1,17	-1,73	-1,67	3,94	1,91
2024	0,23	1,82	1,33	-0,74	1,80	-1,54	0,75	0,56	0,69	-0,38	0,39	-0,27
2025	2,40	0,24	-0,92	0,45	2,71	1,11	0,84	-0,07	1,28	1,88	0,30	0,51
2026	3,36	3,55	-4,79	5,10	3,80							

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	7,27	6,54	-5,83	-4,94	27	45	2,39	3,26	1,99	1,05	0,14
3 ans	6,36	6,00	-5,83	-5,48	27	48	2,40	0,92	1,05	0,98	0,04
5 ans	6,98	6,88	-19,73	-22,32	971	1211	2,52	0,99	0,27	0,95	0,05
8 ans	7,19	6,79	-19,73	-22,65	971	1218	2,61	0,34	0,24	0,99	0,02
10 ans	6,88	6,45	-19,73	-22,65	971	1218	2,63	0,60	0,38	0,99	0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FR0011157973

29/05/2026


 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds
Biens et services industriels	30,7
Technologie	13,4
Santé	8,1
Ressources de base	6,7
Produits et services de consommation	6,3
Energie	6,1
Construction et matériaux	6,0
Services aux collectivités	5,7
Immobilier	4,7
Voyages et loisirs	4,1
Produits chimiques	2,9
Aliments, boissons et tabac	1,6
Banques	1,6
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,4
Services financiers	1,3
Télécommunications	1,0
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	-1,8

► Répartition géographique

En %	Fonds
France	34,1
Pays-Bas	26,5
Allemagne	20,4
Italie	11,3
Espagne	4,8
Afrique Du Sud	2,3
Autriche	1,7
Suède	0,8
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	-1,8

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	32,9
	BBB	46,0
	BB	12,5
	B	-
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	8,6

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	44
Notation moyenne	BBB
Maturité moyenne	3,78
Spread moyen	255,24
Sensibilité crédit	1,74
Sensibilité taux	1,56
Rendement à maturité (%)	-4,6

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

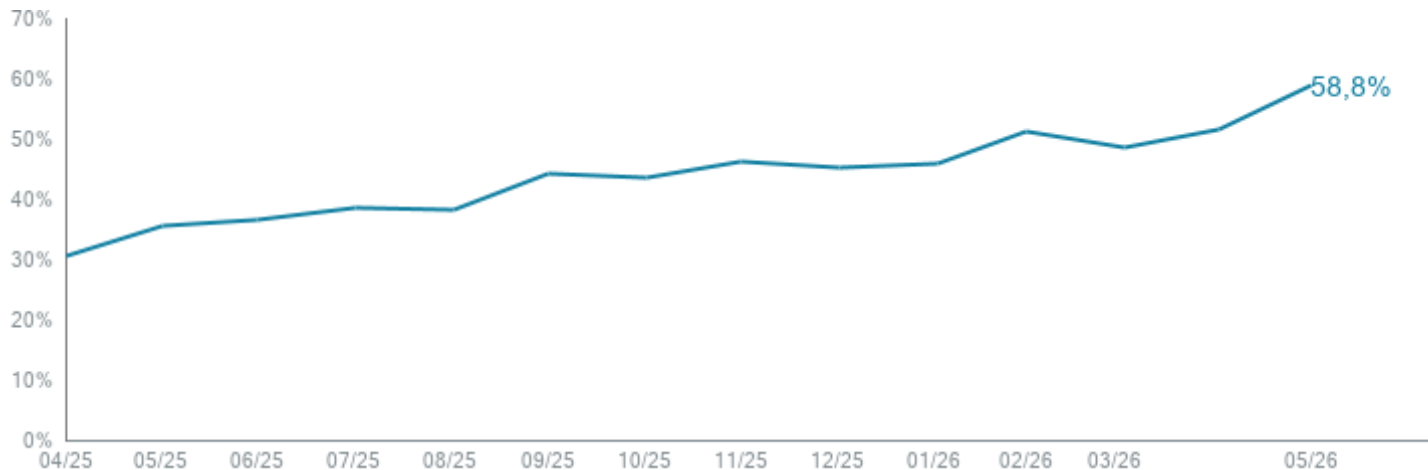
FR0011157973

29/05/2026

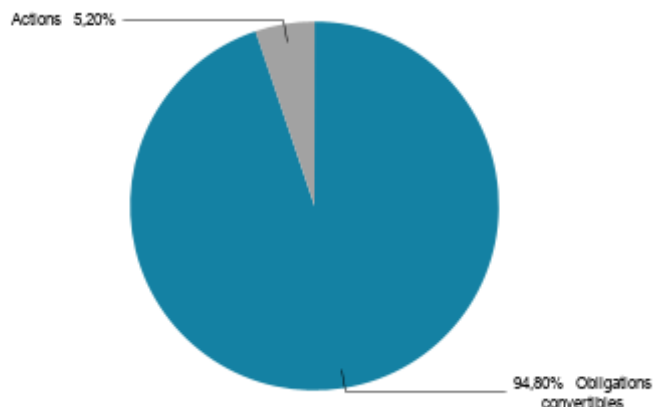


Structure du portefeuille

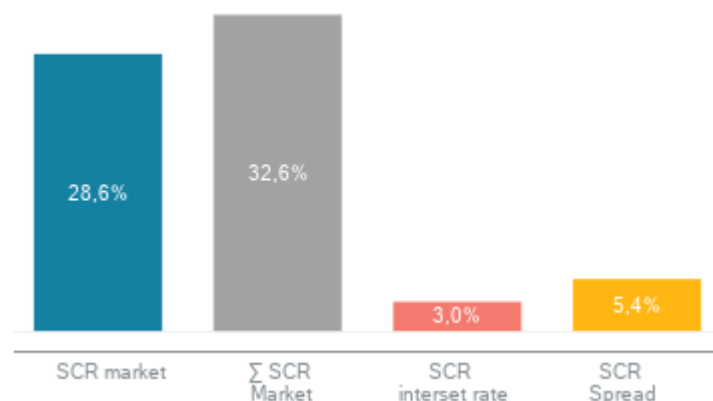
Évolution de la sensibilité actions sur 1 an glissant (Pas mensuel)⁽³⁾



Répartition par classe d'actifs (hors liquidités)



Solvency Capital Requirement⁽³⁾



Répartition par devise (hors OPC)

En %	Exposition	Couverture
EUR	83,44	-
USD	12,65	-11,99
SEK	0,777	-0,757

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FR0011157973

29/05/2026



► Commentaire de gestion

Le conflit américano-iranien a continué de dominer l'actualité des marchés en mai. Des signes d'apaisement ont émergé en cours de mois, mais le cessez-le-feu reste néanmoins très fragile. Alors que la BCE a maintenu ses taux inchangés dans un contexte qui s'est toutefois fortement dégradé, les minutes de la FED ont confirmé une inflexion plus hawkish, un nombre croissant de membres du FOMC évoquant un maintien prolongé des taux, voire un resserrement supplémentaire si l'inflation restait durablement élevée. Du côté des données économiques, aux USA, l'inflation d'avril a surpris à la hausse, avec un CPI global à +3,8% YoY tiré par l'énergie, mais un PPI nettement au-dessus des attentes à +6,0% YoY. En Europe, l'inflation a atteint 3% YoY en avril, également tirée par une composante énergie en forte hausse. Le PMI composite préliminaire de mai est tombé à 47,5, son plus bas depuis 31 mois, emporté par la composante des services. En Asie, le PMI composite chinois de mai est ressorti à 50,5 mais la production industrielle d'avril a déçu à +4,1% (vs +6% attendu). Le sommet Xi-Trump à Pékin a abouti à une trêve commerciale, les deux pays s'accordant notamment sur un cadre d'échanges autour des semi-conducteurs et des terres rares. Enfin au Japon, les prix à l'importation ont bondi de +17,5% YoY en avril sous l'effet de la hausse du pétrole et de la faiblesse persistante du yen.

Dans ce contexte toujours incertain, les marchés actions européens affichent encore de solides performances, portés par la dynamique de l'intelligence artificielle : +3% pour le Stoxx 600, +3,7% pour l'EuroStoxx 50, +5,1% pour le secteur bancaire, et +5,1% outre-Atlantique. Côté crédit, le X-Over 5Y se resserre de -34bp à 259bp tout comme les taux 10 ans qui se détendent de 10bp à 2,94%. Sur les devises, l'Euro recule légèrement face au CHF et à l'USD (-0.6%) et se stabilise face au GBP (+0,5%). Quant aux obligations convertibles, celles-ci bénéficient pleinement de la performance des marchés et de la thématique, l'indice FTSE Convertibles Europe Focus Hdg (€) progressant sur le mois de +2,47%.

Le marché primaire Convertibles en Europe faiblit légèrement ce mois-ci, avec €516M émis via deux obligations convertibles : Rexel 1% 2031 (€400M - France - Industrial Goods & Services) et Evotec 2,625% 2033 (€116M - Allemagne - Health Care). Ainsi, le montant émis depuis le début de l'année s'élève à €6,2bn, en ligne vs mai 2025.

Concernant le fonds, celui-ci affiche une nouvelle surperformance mensuelle surperformance significative, grâce particulièrement aux secteurs Technology, Industrial Goods & Services et Chemicals. En ligne à ligne, les contributions négatives sont peu nombreuses et proviennent principalement de Pharming 2029 (-19bp), les actions GTT (-10bp), ENI 2030 (-8bp), Iberdrola 2027 (-7bp) ou encore Saipem 2029 (-6bp). A contrario, les contributions positives proviennent de STM 2027 et STM/Barc 2031 (+177bp au total), Aurubis / Salzgitter 2032 (+39bp), BE Semiconductor 2029 (+38bp), Exail Technologies Perp (+29bp), les actions Prysmian (+21bp), Deutsche Lufthansa 2032 (+19bp)...

Du côté des mouvements, nous participons au primaire de Rexel 2031, nous initions des positions en L'Oréal / Citi 2028 et Siltronic / GlobalWafers 2029. Nous allégeons notre position en Iberdrola 2027 et Airbus / Citi 2030 (prises de profit) et nous obtenons le remboursement à maturité de WH Smith 2026. Enfin nous obtenons la conversion en action de BE Semiconductor 2029 (100% en actions).

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FR0011157973

29/05/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	10/10/1984
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	16/05/2025
Montant net dernier détachement	0,23 €
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	500000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	Global SICAV
Libellé du compartiment	Ofi Invest European Convertible Bond
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FR0011157973

29/05/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SCR

Le Solvency Capital Ratio (SCR) est un ratio réglementaire qui mesure le niveau de fonds propres qu'un assureur doit détenir pour couvrir l'ensemble de ses risques, avec un niveau de confiance de 99,5 % sur un an. Il vise à garantir la capacité de l'assureur à faire face à des événements extrêmes et à protéger les assurés.

SENSIBILITÉ ACTIONS

Le delta d'un fonds convertibles mesure la sensibilité de sa valeur aux variations du prix des actions sous-jacentes. Il indique la part d'exposition action du fonds: un delta de 0,5 signifie que le fonds réagit comme s'il détenait 50% d'actions

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

OFI Invest European Convertible Bond Action Id

FR0011157973

29/05/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.